









31 mai 2021 3h00 / Mis à jour à 5h00



## C3E: entente de 4 M\$ avec le gouvernement du Québec





Article réservé aux abonnés

Le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jonatan Julien, vient d'annoncer la signature d'une nouvelle entente avec le Centre d'excellence en efficacité énergétique (C3E) prévoyant une contribution financière gouvernementale de quatre millions de dollars pour la création d'un nouveau portefeuille en efficacité énergétique des bâtiments.

e partenariat avec le C3E d'une durée de trois ans, soit de 2020 à 2023, permettra l'accompagnement d'une cohorte de huit à dix PME gravitant dans ce secteur d'activité. Les objectifs poursuivis par l'entente sont de maximiser les retombées des investissements publics et privés en innovation énergétique afin que les meilleures idées percent le marché, de stimuler la croissance économique par des investissements dans des entreprises innovantes en efficacité énergétique des bâtiments ainsi que de faciliter les étapes de précommercialisation et de commercialisation de projets structurants.

Conformément à sa mission de contribuer au succès commercial des innovations technologiques dont le potentiel a déjà été démontré en matière d'efficacité énergétique, le C3E continuera ainsi d'offrir du financement aux PME qui en sont aux phases de précommercialisation et de commercialisation de leurs nouvelles technologies. Le rôle du C3E est complémentaire au programme Technoclimat du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, qui vise à appuyer, en amont, des projets de démonstration technologique. Ensemble, ces initiatives s'inscrivent dans les étapes stratégiques de la chaîne d'innovation dans ce domaine d'activité.



sition énergétique du Québec. Les précédents partenariats, qui ont permis de financer une vingtaine d'entreprises, portaient respectivement sur l'électrification des transports et sur l'efficacité énergétique des transports. Une évaluation indépendante de ces deux premiers mandats a fait ressortir que les services offerts par le C3E répondent adéquatement aux besoins des entreprises en amorçage et que son modèle d'affaires unique permet d'améliorer leur taux de survie.

«Grâce à cette nouvelle entente avec le C3E, davantage d'entreprises innovantes pourront mener à terme leur projet d'affaires et bénéficier d'un accompagnement financier et professionnel dans une étape délicate de leur croissance. L'efficacité énergétique des bâtiments constitue l'un des chantiers que notre gouvernement privilégie dans la nécessaire transition énergétique du Québec. Le succès des entreprises soutenues dans la précommercialisation et la commercialisation de leurs nouvelles technologies énergétiques témoigne de l'importance du rôle joué par le C3E et de la pertinence d'appliquer maintenant cette solution gagnante au secteur de l'efficacité énergétique des bâtiments», a commenté le ministre Julien.

«Le C3E est très fier de la confiance que lui témoigne le gouvernement du Québec par cette nouvelle entente de quatre millions de dollars destinée à la commercialisation des innovations en matière d'efficacité énergétique des bâtiments. Cette enveloppe permettra ainsi à près d'une dizaine d'entreprises québécoises d'exporter des produits et d'importer de nouveaux capitaux pour conserver ici notre richesse et de beaux emplois, tout en contribuant largement à la réduction des GES. Rappelons que le C3E est le seul outil financier qui redonne ses bénéfices aux suivants pour les aider à traverser ce qu'on appelle la Vallée de la mort en marketing», a renchéri le président-directeur général du C3E, Donald Angers, dont l'organisme, fondé en 2009 par Rio Tinto Alcan et Hydro-Québec, est établi à Shawinigan.